

« LE BUDGET, UN EXERCICE D'EQUILIBRE »

Le 19 mars dernier, votre conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2012. Celui-ci s'élève à 2,8 millions d'euros.

Il s'agit d'un exercice d'équilibre car c'est toujours un compromis entre le « souhaitable » (ce que l'on aimerait faire) et le possible (ce qu'il est raisonnable de faire).

Ce budget se répartit comme suit :

- 1,7 M€ pour la Section de Fonctionnement,
- 1,1 M€ pour la Section Investissement. La somme la plus importante est consacrée à la rénovation de l'Ecole des Moulins.

Les autres principaux investissements sont pour le programme de voirie, un « coup de jeune » pour la salle des mariages et la muséographie.

Notre budget 2012 repose sur trois idées fortes :

- Terminer ce qui est en cours,
- Faire ce que l'on a déjà prévu de faire,
- Analyser le bien fondé des futurs projets.

Ce budget s'inscrit dans le contexte du gel, c'est-à-dire +ZERO, de la participation de l'Etat. Cette participation de l'Etat représente environ la moitié de nos recettes. Quand on sait qu'il est nécessaire dans un même temps de :

- Faire face notamment à l'augmentation des prix ainsi qu'à la hausse de la TVA au 1er septembre,
- Poursuivre notre soutien financier aux associations,
- Ne pas augmenter de façon significative les taux des taxes 2012 pour la part communale,

le défi est difficile.

Pour relever ce défi le personnel communal et les élus ont travaillé dans la concertation, le dialogue et la transparence. Nous avons toujours eut présent à l'esprit l'intérêt général.